

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU

JEUDI 9 AVRIL 2015

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**ATTRIBUTION DE LA CITOYENNETÉ D'HONNEUR DE LA VILLE DE REIMS À MONSIEUR
FRANK-WALTER STEINMEIER ET À MONSIEUR IMI KNOEBEL**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121.29,

Vu la déclaration de Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, ministre des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, relayée en conseil des ministres du 14 mai 2014 concernant le souhait du Gouvernement allemand de faire don à la France d'une série de six vitraux réalisée par l'artiste Imi KNOEBEL, pour orner la cathédrale de Reims, en commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale,

Considérant que la Ville souhaite témoigner sa reconnaissance envers le Gouvernement allemand pour ce geste généreux et hautement symbolique,

Considérant le travail remarquable que l'artiste allemand Imi KNOEBEL a réalisé à travers cette série de six vitraux,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à accorder le titre de citoyen d'honneur de la Ville de Reims à Monsieur Frank-Walter STEINMEIER, ministre allemand des Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne et, Monsieur Imi KNOEBEL, artiste allemand.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-37352-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE
VOTE DES TAUX DE TAXE D'HABITATION-TAXE FONCIÈRE-TAXE FONCIÈRE NON BÂTIE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 1518 bis du Code Général des Impôts,

Vu le Code Général des Impôts et notamment sa deuxième partie – Titre 1^{er} – Chapitre 1^{er} et ses articles 1636 B decies et suivants,

Vu l'annexe II du Code général des Impôts et notamment sa deuxième partie,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de maintenir les taux d'imposition pour 2015 au même niveau, soit :

- taxe d'habitation : 20,75 %,
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,71 %,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 30,72 %.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-37042-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

N'ont pas pris part au vote :

4761 : Le manège : M. Eric QUENARD en représentation de M. Frédéric BARDOUX, Mme Catherine COUTANT, M. Arnaud ROBINET / 538 : Secours Populaire Français : Mme Saïda BERTHELOT / Comité de jumelage Reims-Florence : M. Benjamin DEVELEY / BA 324 : Comité de jumelage Reims-Aix-la-Chapelle : M. Didier HOUDELET / BA 327 / Comité de jumelage Reims-Salzburg : M. Raphaël BLANCHARD

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-2 et L.2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001,

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles existant entre la Ville et les différentes associations,

Vu les crédits inscrits au budget 2015,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations,

Considérant que les subventions des associations conventionnées doivent faire l'objet d'un vote spécifique,

Considérant l'intérêt local des actions financées par les subventions et qu'il convient de répondre aux demandes des associations afin d'assurer la continuité des activités offertes aux habitants,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des associations ci-après désignées et selon les modalités figurant notamment dans les conventions et avenants.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36897-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

CONVENTION ANRU AVENANT DE CLÔTURE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi d'orientation et de programmation pour la Ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003,

Vu le décret n°2004-113 du 9 février 2004 relatif à l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

Vu sa délibération n° CM-04-462 du 27 septembre 2004 approuvant la convention de renouvellement urbain avec l'A.N.R.U. portant sur la première phase de mise en œuvre des quartiers Wilson et Croix-Rouge,

Vu sa délibération n° CM-07-431 du 11 septembre 2007 arrêtant les orientations du P.A.D.D. et du projet de P.L.U. en matière de restructuration des quartiers d'habitat social en vue de favoriser une plus grande mixité sociale,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la Ville approuvé le 26 février 2008, mis en compatibilité le 4 avril 2008, modifié le 28 septembre 2009, le 5 juillet 2010, le 26 septembre 2011 et le 14 mai 2012, et mis à jour le 9 février 2011 et le 15 mai 2012,

Vu sa délibération n° CM-08-44 du 28 janvier 2008 approuvant l'avenant n°1 à la convention de renouvellement urbain avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), autorisant la sollicitation des partenaires financiers pour l'attribution de subventions et prêts PRU ainsi que l'engagement des démarches auprès de la Foncière Logement au titre des compensations foncières,

Vu sa délibération n° CM-11-18 du 31 janvier 2011 approuvant l'avenant n°2 (devenu par la suite avenant n°9) à la convention de Renouvellement Urbain avec l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU),

Vu la délibération n° CC-2013-230 du 18 novembre 2013 modifiant et approuvant le Programme Local de l'Habitat 2012-2017 et fixant notamment les objectifs d'amélioration de la qualité urbaine et de plus grande diversité de l'habitat,

Vu sa délibération n° CM 2013-364 du 9 décembre 2013 approuvant le projet d'aménagement du secteur Berlioz-Beethoven (quartier Wilson),

Vu sa délibération n° CM-2014-24 du 17 février 2014 approuvant l'avenant de clôture à la convention de renouvellement urbain avec l'ANRU,

Vu le courrier de l'ANRU du 26 août 2014 portant proposition de modification de cet avenant,

Vu le nouveau projet d'avenant, ci-annexé,

Considérant l'intérêt de poursuivre la transformation des quartiers Wilson, Croix-Rouge, Orgeval et Epinettes,

Considérant la nécessité d'intervenir sur le secteur Berlioz-Beethoven (quartier Wilson), impacté par une explosion le 28 avril 2013,

Considérant la nécessité de poursuivre les réflexions préalables au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain pour les quartiers Croix-Rouge et Orgeval,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 23 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de rapporter sa délibération n° CM-2014-24 du 17 février 2014,

d'approuver l'avenant de clôture à la Convention de Renouvellement Urbain avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU),

d'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant ainsi que toutes les pièces administratives et financières avec l'Etat et les autres contributeurs,

d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'Etat, la Région Champagne-Ardenne, le Département de la Marne et l'Europe, pour l'attribution de subventions au taux le plus élevé possible, ainsi qu'à solliciter la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'attribution de prêts P.R.U. et de subventions.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Fatima EL HAOUSSINE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-32925-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

N'ont pas pris part au vote :

M. Mario ROSSI

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 56

Contre : 0 Abstention : 0

**ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR - LES RELAIS DU COEUR DE LA MARNE
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT
AVENANT 3**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre de partenariat du 7 janvier 2013 qui définit les modalités de partenariat avec les Restaurants du Cœur jusqu'au 31 décembre 2015,

Considérant que l'association doit procéder au remplacement d'un chariot élévateur de son entrepôt,

Vu la demande de subvention présentée par l'association,

Considérant l'intérêt de maintenir le soutien de la Collectivité à cette association qui œuvre au quotidien en faveur de nos concitoyens les plus défavorisés,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, séniors du mardi 24 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention exceptionnelle de 13 000 € à l'association des Restaurants du Cœur, Les Relais du Cœur de la Marne pour le remplacement du chariot élévateur de leur entrepôt,

d'autoriser, à cet effet, Monsieur le Maire à signer un avenant n° 3 à la convention cadre de partenariat du 7 janvier 2013 avec l'association des Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur de la Marne.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36083-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

N'ont pas pris part au vote :

Mme Saïda BERTHELOT, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Tarik MAZOUJ, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 52

Contre : 0 Abstention : 0

**ASSOCIATION DES MAISONS DE QUARTIER DE REIMS
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT
AVENANT 6**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre de partenariat du 22 janvier 2014 définissant les modalités de partenariat avec l'Association des Maisons de Quartier de Reims (AMQR) pour les années 2014 à 2017,

Vu les demandes de subvention présentées par l'association pour financer la réalisation de travaux, permettre l'acquisition ou le renouvellement de matériel et mobilier dans différentes maisons de quartier,

Vu la demande de subvention présentée par l'association pour la mise en œuvre de son action « Noël dans la rue » en 2015,

Vu la demande de subvention présentée par l'AMQR pour le développement de son projet parentalité en lien avec les actions se déroulant au niveau de la collectivité,

Vu la demande de subvention présentée par l'association pour animer des actions de préparation à l'école maternelle dans l'ensemble des quartiers ne relevant pas du Contrat de Ville,

Considérant la volonté de soutenir l'action menée par l'association pour entretenir les bâtiments mis à disposition par la Ville et renouveler ses équipements mobiliers et matériels qui permettront d'accroître la qualité de l'accueil à destination des rémois,

Considérant le souhait de la Ville de soutenir l'Association dans la mise en œuvre de son action culturelle et pédagogique, dans son projet parentalité et dans le cadre de l'animation des ateliers de préparation à l'école maternelle, à destination des rémois,

Considérant l'intérêt de ces différentes actions pour nos concitoyens,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors du mardi 24 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 23 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer, à l'Association des Maisons de Quartier de Reims :

une subvention d'équipement de 130 000 € pour la réalisation de travaux et pour permettre l'acquisition

ou le renouvellement de matériel et mobilier dans différentes maisons de quartier,

une subvention de 9 025 € pour le projet « Noël dans la rue »,

une subvention de 33 000 € pour le développement de son projet « parentalité » en articulation avec les actions menées au niveau de la commune,

une subvention de 7 440 € pour l'animation des ateliers de préparation à l'école maternelle des maisons de quartiers Les Sources, Trois Piliers, Clairmarais, Val de Murigny et Arènes du Sud,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Association des Maisons de Quartier de Reims l'avenant n° 6 à la convention cadre de partenariat du 22 janvier 2014 fixant les modalités de versement de ces subventions.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-37264-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE REIMS 2015 CONVENTION D'OBJECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Société Hippique de Reims est organisatrice du concours international de sauts d'obstacles 2 étoiles et 1 étoile qui aura lieu du 29 mai au 7 juin 2015 au parc de Champagne,

Considérant que l'association sollicite le soutien financier et logistique de la Ville pour l'organisation de cette manifestation qui revêt un caractère d'intérêt général,

Considérant l'intérêt de la Ville à soutenir cette association,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 23 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec la Société Hippique de Reims dans le cadre de l'organisation du concours international de sauts d'obstacles 2 étoiles et 1 étoile qui aura lieu du 29 mai au 7 juin 2015 au parc de Champagne,

de lui attribuer une subvention de 46 000 € pour cette manifestation.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Bernard LANDUREAU

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36628-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Jocelyne LHOTEL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

CHAMPIONNATS DE FRANCE UNIVERSITAIRES D'ATHLÉTISME CONVENTION D'OBJECTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Comité Régional du Sport Universitaire Champagne-Ardenne est organisateur des Championnats de France Universitaires d'Athlétisme qui auront lieu samedi 30 et dimanche 31 mai 2015 au stade Georges Hébert,

Considérant que l'association sollicite le soutien financier et logistique de la Ville pour l'organisation de cette manifestation qui revêt un caractère général,

Considérant l'intérêt de la ville de soutenir cette association,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 23 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention d'objectifs avec le Comité Régional du Sport Universitaire Champagne-Ardenne dans le cadre de l'organisation des Championnats de France Universitaires d'Athlétisme qui auront lieu samedi 30 et dimanche 31 mai 2015 au stade Georges Hébert,

d'attribuer au Comité Régional du Sport Universitaire Champagne-Ardenne une subvention de 6 000 € pour les Championnats de France Universitaires d'Athlétisme.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Bernard LANDUREAU

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36812-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 44

Contre : 14 Abstention : 0

ORGANISATION DU RUN IN REIMS CONVENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-21,

Vu le Code du Sport,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

Considérant que par un courrier du 26 février 2015, la Société Amaury Sport Organisation (ci-après « la Société ASO ») a sollicité la Ville afin d'organiser, sur le domaine public communal, une course à pieds appelée « Run in Reims »,

Considérant que la Ville a décidé, compte tenu de l'intérêt que représente une telle manifestation sportive pour la valorisation de l'image de la Ville, d'autoriser l'organisation de cette course,

Considérant que la Ville a décidé de conclure, à cette fin, une convention avec la Société ASO,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 23 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la Société ASO en vue de l'organisation d'une manifestation sportive appelée « Run in Reims ».

Les recettes correspondantes seront imputées au budget Principal.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



Le Maire de Reims

Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-37491-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS
DONATIONS COUTIN, POULAIN, CERCLE DES MÉCÈNES, MARCILHAC
DONATION SARRABEZOLLES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2242-1 portant acceptation des dons et legs faits à la commune,

Vu l'attestation du 11 juillet 2014, par laquelle Madame Maria Coutin a souhaité faire don de l'œuvre Jeanne d'Arc (plâtre, ronde bosse) de l'artiste Robert Coutin à la Ville de Reims pour le musée des Beaux-arts,

Vu l'attestation du 24 septembre 2014, par laquelle Madame Sarah Poulain a souhaité faire don de l'œuvre Intérieur de la Cathédrale de Reims (eau forte) de l'artiste Camille Foncé à la Ville de Reims pour le musée des Beaux-arts,

Vu l'attestation du 23 octobre 2014, par laquelle Monsieur Félix Marcilhac a souhaité faire don de l'œuvre Grand Bureau 1928 (zinc poli) de l'artiste Michel Dufet à la Ville de Reims pour le musée des Beaux-arts,

Vu l'attestation du 30 décembre 2014, par laquelle Madame Nathalie Vranken, agissant au nom du cercle des mécènes du musée des Beaux-arts de Reims, a souhaité faire don de l'esquisse pour Le Val d'Enfer au pied du Sancy (huile sur panneau) de l'artiste Paul Huet à la Ville de Reims pour le musée des Beaux-arts,

Vu l'avis favorable émis le 3 juin 2014 par la commission scientifique interrégionale des collections des musées de France de Lorraine et de Champagne-Ardenne pour les œuvres de Robert Coutin et Camille Foncé,

Vu l'avis favorable émis en octobre 2014 par la délégation permanente pour l'œuvre de Michel Dufet,

Vu l'avis favorable émis en novembre 2014 par la délégation permanente pour l'œuvre de Paul Huet,

Considérant les conditions émises par les donateurs, à savoir l'indication de la donation inscrite sur les cartels et lors de toute reproduction dans quelque ouvrage que ce soit, après cession des droits de reproduction et d'édition par les ayants droit des artistes,

Considérant que ces dons viendront compléter les collections du musée des Beaux-arts,

Considérant qu'il est d'intérêt pour le patrimoine de la collectivité d'accepter ces dons,

Vu sa délibération n° CM-2014-256 du 20 octobre 2014 acceptant le don de Madame Geneviève SARRABEZOLLES-APPERT, de l'indivision Jacques SARRABEZOLLES et de Monsieur François CHEVENOT, constitué d'œuvres du sculpteur Carlo SARRABEZOLLES et d'une valeur estimée à 318 000 €,

Considérant la demande faite par Madame Geneviève Appert-Sarrabezolles, Madame Anne-Marie Sarrabezolles, Madame Alexandra Sarrabezolles, Monsieur Gilles Sarrabezolles et Monsieur François Chevenot de pouvoir déduire fiscalement le montant de la donation faite à la Ville pour le musée des Beaux-arts,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 24 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accepter le don de Madame Maria Coutin, constitué de l'œuvre de l'artiste Robert Coutin Jeanne d'Arc et d'une valeur estimée à 1 500 €,

d'accepter le don de Madame Sarah Poulain, constitué de l'œuvre de l'artiste Camille Foncé Intérieur de la Cathédrale de Reims et d'une valeur estimée à 100 €,

d'accepter le don de Monsieur Félix Marcilhac, constitué de l'œuvre de l'artiste Michel Dufet Grand Bureau 1928 et d'une valeur estimée à 250 000 €,

d'accepter le don de Madame Nathalie Vranken, agissant au nom du cercle des mécènes du musée des Beaux-arts de Reims, constitué de l'œuvre de Paul Huet esquisse pour Le Val d'Enfer au pied du Sancy et d'une valeur estimée à 2 600 €,

de prendre acte des conditions émises par les donateurs, à savoir l'indication de la donation inscrite sur les cartels et lors de toute reproduction dans quelque ouvrage que ce soit, après cession des droits de reproduction et d'édition par les ayants droit des artistes,

d'intégrer ces œuvres aux collections du musée des Beaux-arts, patrimoine de la Ville,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dons,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents aux donations de Madame Geneviève SARRABEZOLLES-APPERT, de l'indivision Jacques SARRABEZOLLES et de Monsieur François CHEVENOT.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36067-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

N'ont pas pris part au vote :

Le Manège : M. Eric QUENARD en représentation de M. Frédéric BARDOUX, M. Didier HOUDELET, M. Arnaud ROBINET.
REMCA : M. Raphaël BLANCHARD, M. Alban DOMINICY, M. Didier HOUDELET, M. Pascal LABELLE, M. Nicolas MARANDON, M. Franck NOEL.

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

STRUCTURES CULTURELLES AVENANTS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les demandes d'équipement 2015 déposées par les structures Le Manège de Reims, La Comédie de Reims, Chœur Nicolas de Grigny, Djaz 51, Centre culturel Saint-Exupéry, Césaré et la Régie des Equipements Musiques et Cultures Actuelles (REMCA),

Considérant l'intérêt de la Ville de soutenir ces demandes, s'inscrivant dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus avec ces structures,

Considérant qu'il convient, en conséquence, de fixer les modalités financières de ce soutien,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, évènements culturels, festivals et animations de rue du mardi 24 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention d'équipement aux structures suivantes :

Le Manège de Reims.....	75 000 €
La Comédie de Reims.....	75 000 €
Chœur Nicolas de Grigny.....	3 000 €
Djaz 51.....	4 000 €
Centre culturel Saint-Exupéry.....	14 432 €
Régie des Equipements Musiques et Cultures Actuelles (REMCA).....	104 000 €
Césaré.....	10 000 €

d'autoriser Monsieur le Maire à signer des avenants d'équipement avec les structures suivantes :

Le Manège de Reims,
La Comédie de Reims,
Chœur Nicolas de Grigny,
Djaz 51,
Centre culturel Saint-Exupéry,
Césaré.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36714-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**70ÈME ANNIVERSAIRE DU 7 MAI 1945
ASSOCIATION SOUVENIR ET HISTOIRE DE L'AMERICAN EXPEDITIONARY FORCE
CONVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la célébration du 70^{ème} anniversaire de la libération de la France et de la victoire sur le nazisme, et l'acte de Reddition signé à Reims le 7 mai 1945,

Considérant l'intérêt de marquer ces commémorations par la mise en place d'animations et plus particulièrement par la reconstitution d'un campement américain au parc de Champagne ainsi qu'un défilé de véhicules historiques,

Vu le projet présenté par l'Association Souvenir et Histoire de l'American Expeditionary Force,

Considérant que la Ville entend soutenir l'Association Souvenir et Histoire de l'American Expeditionary Force,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, évènements culturels, festivals et animations de rue du mardi 24 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Association Souvenir et Histoire de l'American Expeditionary Force (S.H.A.E.F.) jusqu'au 31 décembre 2015,

d'attribuer une subvention de 41 000 € à l'association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Pour le Maire de Reims,



Par délégation,

Xavier ALBERTINI

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36795-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

ATELIERS D'ARTISTES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'organisation d'un week-end spécifique les 11 et 12 avril 2015, consacré à l'ouverture des ateliers d'artistes afin de soutenir la création sur notre territoire,

Considérant l'intérêt de mettre en place des partenariats avec des médias pour assurer la promotion de cette manifestation,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 24 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute convention avec des médias, notamment L'hebdo du vendredi, France Bleu et France 3, dans l'objectif d'assurer la promotion de la manifestation Ateliers d'Artistes.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36823-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**INTERCAMPUS
CONVENTION CADRE 2015 -2017
CONVENTION SPÉCIFIQUE 1-2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de la Ville de poursuivre son effort d'accompagnement des associations étudiantes,

Considérant la volonté de la Ville d'œuvrer en partenariat avec ces associations et notamment INTERCampus, en vue de renforcer la vie étudiante sur le territoire rémois,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 23 mars 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention cadre avec INTERCampus pour les années 2015 à 2017 fixant les objectifs et les modalités de coopération,

d'autoriser Monsieur Maire, conformément aux dispositions de la convention cadre, à signer la première convention spécifique de financement des projets 2015 définis conjointement,

d'attribuer une subvention de 6 150 € pour les projets prévus dans la première convention spécifique 2015.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Pour le Maire de Reims,



Par délégation,

Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36627-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**EXPLOITATION DU PARC DE STATIONNEMENT-HÔTEL DE VILLE
ADOPTION DU PRINCIPE DE DÉLÉGATION DU SERVICE PUBLIC
LANCEMENT DE LA PROCÉDURE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1411-1 et suivants,

Vu le contrat d'affermage pour l'équipement et l'exploitation du parking « Hôtel de Ville » conclu avec la SAEM Champagne Parc Auto (CPA) pour une période de sept ans à compter de la mise en service du parking intervenue le 18 août 2008,

Vu l'avenant n° 4 au contrat d'affermage prolongeant d'un an ledit contrat pour motif d'intérêt général, et ce jusqu'au 18 août 2016,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 18 mars 2015,

Vu le rapport de présentation, annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le principe du recours à une délégation de l'exploitation du service public du parc de stationnement en ouvrage « Hôtel de Ville », conformément au rapport de présentation annexé contenant, notamment, les caractéristiques des prestations à assurer par le délégataire,

d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de délégation de service public prévue aux articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales pour l'exploitation du parc de stationnement en ouvrage « Hôtel de Ville ».

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36500-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

RECLASSEMENT DES RN 44 ET RN51 DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER COMMUNAL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière, notamment son article L123.3,

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de la Marne en date du 8 décembre 2014, réceptionné le 16 décembre 2014, sollicitant l'avis de Monsieur le Maire, d'une part sur le reclassement des RN 44 et RN 51 dans le domaine public routier de la commune de Reims et, d'autre part, sur la subvention financière proposée par l'Etat d'un montant de 2 184 059 € HT, dont 1 302 760 € HT pour les chaussées et 881 299 € HT pour les quatre ouvrages d'art concernés,

Considérant que le reclassement dans la voirie communale d'une route ou section de route nationale déclassée est prononcé par l'autorité administrative lorsque la collectivité intéressée, dûment consultée, n'a pas, dans un délai de cinq mois, donné un avis défavorable,

Considérant que, durant ce délai de 5 mois la collectivité territoriale peut donner un avis défavorable sur le reclassement, lequel peut alors être prononcé par décret en Conseil d'Etat,

Considérant que la proposition de subvention financière est basée sur une campagne IQRN (Indice Qualité des Routes Nationales) réalisée en 2004, d'une visite du réseau effectuée en mars 2006 et d'une étude de la DDE de la Marne de juin 2009, prévoyant une réfection des revêtements sur une épaisseur de 2,5 cm,

Considérant que cette proposition n'est plus adaptée à l'évolution des dégradations constatées sur ces voiries en 2015,

Considérant que les services de la collectivité estiment sous-évalué le montant des travaux nécessaires pour assurer la pérennité des voiries transférées dans le domaine public,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 23 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'émettre un avis favorable de principe sur le transfert des RN44 et RN51 de l'Etat vers le domaine public routier de la collectivité,

d'émettre un avis défavorable pour le montant de la subvention et sollicite la décision du Conseil d'Etat.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Valérie BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-37487-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

COLLECTE DES TEXTILES CONVENTIONS AVENANT 1

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la charte intercommunale de collecte,

Vu la loi n° 2009-967 dite « Grenelle 1 » et les objectifs nationaux de réduction des déchets recherchés définis dans l'article 46,

Vu la professionnalisation de la filière des textiles usagés et la mise en place d'un éco-organisme Éco TLC dans le cadre de la responsabilité élargie aux producteurs,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° CC-45-11 du 11 avril 2011 permettant la signature d'une convention avec l'éco-organisme Éco TLC dont l'objectif est d'améliorer le captage des textiles usagés,

Vu ses délibérations n° CM-2010-308 du 20 septembre 2010 et n° CM-2012-342 du 22 octobre 2012 autorisant l'implantation de 40 conteneurs à textile en lien avec l'entreprise Le Relais et de 40 conteneurs à textile en lien avec l'association Fripe Emmaüs et les entreprises Le Relais et Éco Textile,

Considérant le maillage sur le territoire de 1 conteneur à textile pour 1 700 habitants et des préconisations de l'éco-organisme de 1 pour 1 500 habitants,

Considérant une progression de 13 % du captage des textiles usagés sur le territoire depuis les premières implantations en 2010, ainsi qu'une volonté de répondre aux objectifs nationaux de collecte des textiles plus ambitieux passant de 2,5 kg/hab/an à 4,6 kg/hab/an d'ici 2019,

Considérant la nécessité d'intégrer Reims Métropole dans le montage de cette convention en cohérence avec le programme local de prévention des déchets (démarré en 2011), la communication sur le tri des déchets, et les contraintes liées à la convention de l'éco-organisme,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 23 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

d'autoriser l'implantation des conteneurs à textile sur le domaine public, à titre gracieux, dans la limite de 22 sites répartis en 8 conteneurs pour Le Relais, 8 pour l'association Fripe Emmaüs et 6 conteneurs à textile pour Eco Textile,

d'autoriser, à ce titre, Monsieur le Maire à signer les avenants n° 1 :

à la convention avec Reims Métropole et la SARL Éco Textile,

à la convention avec Reims Métropole, Le Relais et l'association Fripe Emmaüs, afin d'augmenter le nombre de conteneurs à textiles implantés sur le domaine public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36620-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**SITE DE L'ANCIEN COLLÈGE PABLO PICASSO
VENTE À REIMS METROPOLE D'UN RELIQUAT
DE L'EMPRISE DU GYMNASSE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de France Domaine n°2014-454V0776 du 29 septembre 2014,

Considérant que la Ville est propriétaire d'un morceau de terrain sis rue Henri Barbusse non nécessaire à l'extension du gymnase et à la création de sa piste d'athlétisme, nouvellement cadastré section CL n°974 et n°976 pour 436 m², et destiné à être intégré au terrain de Reims Métropole le jouxtant cadastré section CL n°979,

Considérant qu'il convient de céder ce reliquat de terrain à Reims Métropole, au prix de l'estimation de France Domaine,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la vente à Reims Métropole du reliquat de terrain du gymnase, estimé pour 436 m² à 130 800 €, prélevé sur les anciennes parcelles cadastrées section CL n°722 et n°941, nouvellement cadastrées section CL n°974 et n°976,

d'autoriser par anticipation toutes études, autorisations d'urbanisme, administratives ou pré-commercialisation dudit terrain,

de faire supporter à Reims Métropole les frais de géomètre et de notaire correspondant.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36414-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**ACQUISITION À LA SCI JONA D'UN LOCAL
SIS À REIMS 177 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'estimation du Domaine n°2014-454V0884 en date du 29 décembre 2014,

Vu l'offre de prix s'élevant à 133 000 € proposée par la Ville à la SCI JONA le 13 février 2015 pour l'acquisition de son local d'environ 106 m² avec cave sis dans un immeuble à Reims au 177 rue Paul Vaillant Couturier,

Vu le courrier reçu le 23 février 2015 par lequel le représentant de la SCI JONA portant acceptation du prix proposé par la Ville pour l'achat de son bien,

Considérant qu'il est nécessaire de se porter acquéreur de ce local situé dans un immeuble grevé d'une servitude d'alignement au Plan Local d'Urbanisme de la Commune et ce, afin de permettre l'élargissement à terme de cette partie de la rue Paul Vaillant Couturier, étant précisé que la Collectivité dispose d'un taux de maîtrise foncière fort puisque celle-ci est déjà propriétaire de 3 appartements sur 5 locaux situés dans cet immeuble,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'acquisition à la SCI JONA d'un local d'environ 106 m² en rez-de-chaussée et cave libre de tout occupant correspondant aux lots n°1 et n°7 de la copropriété ainsi que les parties communes générales situées dans l'immeuble au 177 rue Paul Vaillant Couturier à Reims, cadastré section AN n°665, au prix de 133 000 € majoré des frais de notaire d'environ 4 000 €,

d'autoriser la signature de tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Pour le Maire de Reims,



Par délégation,

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36850-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**ACQUISITION À LA SCI SCHWEITZER
D'UN LOCAL COMMERCIAL SIS À REIMS
PLACE PIERRE DE FERMAT 27 RUE DU DOCTEUR SCHWEITZER
QUARTIER ORGEVAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier reçu le 23 février 2013 par lequel la SCI Schweitzer propose de céder à la Ville son local commercial composé de 2 niveaux pour environ 150 m² sis à Reims Place Pierre de Fermat au prix de 120 000 €,

Vu l'avis de France Domaine n°2014-454-V0041 en date du 20 février 2014 et le courrier du 26 mai 2014 portant à 2 ans la validité du présent avis,

Vu l'offre de prix s'élevant à 113 400 € formulée le 23 février 2015 par la Ville au vendeur pour l'acquisition de sa cellule commerciale,

Vu le courrier reçu le 3 mars 2015 par lequel la SCI Schweitzer fait part de son accord pour céder à la Ville son local commercial sis à Reims Place Pierre de Fermat au prix proposé de 113 400 € majoré des frais de notaire,

Considérant que, dans le cadre de la requalification urbaine et commerciale de la place de Fermat, il convient de se porter acquéreur de ce local libre de tout occupant puisque les cabinets médicaux et paramédicaux vont transférer leurs activités dans le courant du mois de mars 2015 de l'autre côté de la rue du Docteur Schweitzer dans des locaux appartenant au Foyer Rémois, à côté de la nouvelle pharmacie,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la Ville à acquérir à la SCI Schweitzer le lot de copropriété n°434, libre de tout occupant le jour de la signature de l'acte, correspondant à une cellule commerciale sur 2 niveaux dans le bâtiment D sis à Reims dans un ensemble immobilier au 27 rue du Docteur Schweitzer, cadastré section AE n°286, au prix de 113 400 € majoré des frais de notaire,

d'autoriser la signature de tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36858-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**ACQUISITION À LA SA D'HLM PLURIAL NOVILIA
D'UNE EMPRISE DE TERRAIN
SISE À REIMS RUE D'ARCHIAC**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis facultatif de France Domaine n°2014/454V0003 en date du 10 janvier 2014 en raison du montant de la transaction inférieur à 75 000 € et le courrier du 26 mai 2014 portant à deux ans la validité du présent avis,

Vu le courrier de la Ville du 27 mai 2014 formulant après négociation à la SA d'HLM l'Effort Rémois nouvellement dénommée PLURIAL NOVILIA une offre de prix de 30 € HT/m² pour l'acquisition d'une emprise de terrain, ancien site ELECTROLUX, rue d'Archiac destinée à la réalisation du projet de voirie nécessaire au retournement des bus scolaires desservant le nouveau groupe scolaire Dauphinot,

Vu le plan de division établi par le géomètre en date du 2 mars 2015 faisant apparaître une surface à acquérir d'environ 1 694 m²,

Vu l'accord recueilli auprès de la SA d'HLM PLURIAL NOVILIA le 9 février 2015 qui accepte de céder l'emprise de terrain sollicitée en vue de la réalisation du projet susvisé au prix proposé par la Collectivité de 30 € HT/m²,

Considérant qu'il convient d'acquérir cette emprise de terrain permettant la réalisation du projet de voirie susvisé,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 25 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser l'acquisition à la SA d'HLM PLURIAL NOVILIA de la parcelle cadastrée section CT n°408 pour 1 493 m² ainsi qu'une emprise de terrain d'environ 201 m² (CT n°407 p1) à prélever sur la parcelle plus grande cadastrée section CT n°407 sises à Reims rue d'Archiac au prix de 30 € HT/m², ce qui représente une surface totale d'environ 1694 m², soit la somme d'environ 50 820 € HT majoré de la TVA au taux en vigueur le jour de la signature de l'acte et des frais de notaire et de géomètre, étant précisé que la Ville de Reims supportera à ses frais la dépose du candélabre implanté sur la parcelle CT n°407 p1,

d'autoriser la signature de tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36876-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

**MATÉRIELS RÉFORMÉS
VENTE AUX ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES
MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de modifier les conditions générales de vente relatives à la vente de matériels réformés,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la modification des articles 4.3 et 6 des conditions générales de vente, ci-annexées, dans le cadre des ventes aux enchères électroniques des matériels reformés.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Elizabeth VASSEUR

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-35740-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8 qui définit la constitution des groupements de commandes permettant la coordination et le groupement des achats de plusieurs acheteurs et mutualisant ainsi les procédures de passation des marchés,

Considérant que cet article impose au préalable la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Considérant l'intérêt de lancer des consultations communes avec Reims Métropole, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design, la Caisse des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale afin de conclure, dans les meilleures conditions financières possibles, les marchés suivants :

- marchés d'Agence de Voyages.

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du vendredi 27 mars 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes avec Reims Métropole, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design, la Caisse des Ecoles et le Centre Communal d'Action Sociale pour les marchés suivants :

- Agence de Voyage,

de désigner Reims Métropole comme coordonnateur de ce groupement de commandes,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

La commission d'appel d'offres compétente sera celle du coordonnateur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Elizabeth VASSEUR

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36962-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 57
Excusé(s) : 2
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2015

Le jeudi 9 avril 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 3 avril 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Xavier ALBERTINI, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelynne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Bertrand DUC, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, Mme Patricia GRAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, M. Tarik MAZOUJ, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, M. Frédéric BARDOUX a donné pouvoir à Eric QUENARD, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Nathalie MALMBERG, Mme Touria DOUAH a donné pouvoir à Charles GERMAIN, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Véronique MARCHET, Mme Nathalie MIRAVETE a donné pouvoir à Arnaud ROBINET, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à David CHATILLON

Étaient excusé-e-s :

M. Lissan AFILAL, Mme Saïda BERTHELOT

Secrétaire : Alexandre TUNC

Vice Secrétaire : Marie DEPAQUY

Votes :

Pour : 57

Contre : 0 Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À L'EXÉCUTIF COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu sa délibération n° CM 2014-85 du 17 avril 2014,

Considérant que Monsieur le Maire doit rendre compte auprès du Conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 10 avril 2015 et de la réception en Préfecture le 10 avril 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150409-36846-DE-1-1